

Rapport public Parcoursup session 2020

Sciences Po Bordeaux - Institut d'études politiques - Sciences Po / Instituts d'études politiques - Sciences Humaines et Sociales - Grade Master - Filière intégrée France-Italie (FIFI) (25931)

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2020.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
Sciences Po Bordeaux - Institut d'études politiques - Sciences Po / Instituts d'études politiques - Sciences Humaines et Sociales - Grade Master - Filière intégrée France-Italie (FIFI) (25931)	Jury par défaut	Tous les candidats	10	92	15	15	9

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Il n'y a pas d'attendus nationaux définis pour cette formation.

Attendus locaux

Les candidats seront évalués sur la base de cinq attendus spécifiques à la formation de Sciences Po Bordeaux, à savoir :

- expression écrite ;
- expression orale ;
- maîtrise de deux langues vivantes (anglais et italien) ;
- intérêt pour le monde contemporain et ses évolutions ;
- aptitude à la compréhension, l'analyse et la synthèse.

L'objectif est de sélectionner les candidats au-delà des notes obtenues, en tenant compte des évaluations qualitatives des enseignants, du parcours extra-académique et du projet de formation global.

Il s'agit d'identifier la motivation du candidat, son intérêt pour les disciplines de Sciences Po Bordeaux, sa capacité d'argumentation / de conviction, sa personnalité et ses centres d'intérêts.

Plus d'informations sur le cursus FIFI sur notre site sciencespobordeaux.fr/FIFI

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un des diplômes suivants, sont autorisés à s'inscrire.

Population	Année max d'obtention	Séries	Spécialité
Baccalauréat obtenu	Toutes années	E	Toutes autorisées
		ES	Toutes autorisées
		L	Toutes autorisées
		S	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac obtenu	Toutes années	ECO	Toutes autorisées
		GEN	Toutes autorisées
		I	Toutes autorisées
		LIT	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées
Diplôme étranger équivalent au bac en préparation	Toutes années	ECO	Toutes autorisées
		GEN	Toutes autorisées
		I	Toutes autorisées
		LIT	Toutes autorisées
		SCI	Toutes autorisées

Baccalauréat en préparation	Toutes années	E	Toutes autorisées
		ES	Toutes autorisées
		L	Toutes autorisées
		S	Toutes autorisées

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Les filières intégrées binationales constituent l'une des spécificités majeures de la formation à Sciences Po Bordeaux.

La Filière intégrée France-Italie est sanctionnée par l'obtention d'un double diplôme : celui de Sciences Po Bordeaux et la "Laurea specialistica" de la faculté de science politique de l'Université de Turin. S'ajoutent à ces deux titres, la "Laurea" (Licence) délivrée par l'Université de Turin après validation de 180 ECTS.

Elle est fondée sur le principe d'une alternance, la première année se passant à Bordeaux. Le bénéfice d'une telle formation alternée est incontestable. La parfaite connaissance de deux langues européennes et des systèmes politique, économique et social français et italien ne peut que se révéler d'une fondamentale importance dans le futur professionnel, étant donné les très étroites relations culturelles et économiques entre les deux pays (l'Italie est aujourd'hui le deuxième partenaire commercial de la France).

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Attention : modalités adaptées par rapport au contexte COVID-19. Procédure applicable uniquement pour la session 2020.

Chiffres clés de la session 2020 : 10 places offertes

- 116 candidatures ;
- 92 candidatures validées ;
- 42 candidats déclarés admissibles ;
- 27 candidats classés (10 sur liste principale et 17 sur liste complémentaire).

La sélection à l'entrée en 1^{re} année de la filière intégrée France-Italie s'est déroulée en deux phases :

1. ADMISSIBILITÉ

Cette phase s'est organisée à partir d'un outil d'aide à la décision défini par la commission d'examen des vœux de Sciences Po Bordeaux (50% de la note finale).

Son objectif est d'évaluer les aptitudes des candidats sur la base de cinq attendus spécifiques à la formation de Sciences Po Bordeaux (expression écrite ; expression orale ; maîtrise de deux langues vivantes ; intérêt pour le monde contemporain et ses évolutions ; aptitude à la compréhension, l'analyse et la synthèse).

L'outil d'aide à la décision (traitement algorithmique) s'est appuyé sur les notes :

- des épreuves anticipées du baccalauréat : Français oral et écrit et Travaux Personnels Encadrés ;
- de Français (3 trimestres de Première) ;
- d'Histoire-Géographie (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale) ;
- de LV1 et LV2 (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale) ;
- de l'Enseignement de spécialité de terminale en fonction de la série (deux premiers trimestres de Terminale) ;
- de Philosophie (deux premiers trimestres de Terminale).

La commission d'examen des vœux a décidé d'appliquer les coefficients suivants aux matières :

- Histoire-géographie : 18 % ;

- LV1 : 18 % ;
- LV2 : 18 % ;
- Français notes de Première : 6 % ;
- Français épreuves anticipées du baccalauréat : 6 % écrit + 6 % oral ;
- Philosophie : 13 % ;
- Enseignement de spécialité : 13 % ;
- TPE : 2 %.

Cette dernière a également décidé de moduler la moyenne par matière de chaque candidat par rapport à la moyenne de la classe. La prise en compte de l'écart à la moyenne permet une neutralisation des effets professeurs et lycées : les candidats ne sont ainsi plus jugés en fonction d'un niveau absolu mais par rapport à une classe.

A l'issue de la phase d'admissibilité, 42 candidats ont été retenus pour participer à la phase d'admission.

Eléments particuliers concernant le traitement des candidatures :

- En cas de redoublement, seules ont été prises en compte les notes de la dernière année de Première et de la dernière année de Terminale ;
- En cas d'absence de moyenne trimestrielle/semestrielle (maladie...), cette dernière a été neutralisée et ainsi non prise en compte dans le calcul de la note d'admissibilité ;
- Les candidats ex-aequo ont été départagés à partir :
 - des notes figurant sur les bulletins : notes en LV1 (5 trimestres), puis notes en LV2 (5 trimestres), puis notes en Histoire-Géographie (5 trimestres), puis notes en Philosophie (5 trimestres).

2. ADMISSION

Étude qualitative du dossier scolaire (50 % de la note finale), à partir :

- des bulletins (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale), disponibles sur Parcoursup ;
- de l'ensemble des bulletins de l'enseignement supérieur, le cas échéant ;
- du relevé de notes du baccalauréat, le cas échéant ;
- de la fiche avenir complétée (ou fiche de suivi de réorientation/de reprise d'études le cas échéant) ;
- de la copie d'une épreuve de baccalauréat blanc en français, philosophie, histoire-géographie ou enseignement de spécialité (au choix) ou, à défaut, d'un devoir sur table rédigé et noté fourni par le candidat (dans une des matières précédemment mentionnées). Les candidats peuvent également fournir, en lieu et place d'une copie de baccalauréat blanc, la copie de l'épreuve écrite anticipée de français au baccalauréat ou une copie de baccalauréat dans une des matières précédemment mentionnées ;

- de la copie d'une épreuve de baccalauréat blanc dans la langue de la filière (ou, à défaut, d'un devoir sur table rédigé dans la langue de la filière et noté fourni par le candidat) ;
- d'un CV (la rubrique "activités et centres d'intérêt" est équivalente à un CV et doit obligatoirement être complétée) ;
- du projet de formation motivé, rédigé dans la langue de la filière.

L'objectif est ici de sélectionner les candidats au-delà des notes obtenues, en tenant compte des évaluations qualitatives des enseignants, du parcours extra-académique et du projet de formation global. L'étude de dossier est réalisée par le responsable de la filière choisie, ou son représentant.

A l'issue de la phase d'admission, la commission d'examen des vœux décide de classer 27 candidats :

- 10 sur liste principale ;
- 17 sur liste complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

La session 2020 a été particulière dans sa mise en œuvre compte tenu du contexte sanitaire. Ainsi, la crise COVID-19 a modifié en partie la procédure de sélection : l'épreuve orale d'admission n'a pas pu être maintenue au profit du renforcement de l'étude de dossier.

1. RESULTATS SCOLAIRES

Il apparaît au regard du nombre de candidatures que les dossiers présentés relèvent d'un parcours scolaire exemplaire. Les futurs candidats doivent donc se préparer bien en amont de l'année de Terminale afin de consolider les résultats obtenus et ainsi augmenter leur chance d'être sélectionnés pour la phase d'admission. La maîtrise de deux langues vivantes, dont l'anglais, reste indispensable pour suivre le cursus dispensé à Sciences Po Bordeaux, et les candidats doivent développer leurs compétences linguistiques.

A noter que le candidat devra également apporter une attention toute particulière à la rédaction de son dossier : ainsi, seront prises en compte ses compétences rédactionnelles à travers la rédaction de la rubrique « Activités et centres d'intérêt » et tout particulièrement de la meilleure copie en français : cette dernière ne doit pas être choisie en fonction du contenu ou de la matière, mais bien pour mettre en avant les compétences rédactionnelles des candidats.

2. CURSUS EXTRA-SCOLAIRE

Un soin tout particulier devra être apporté à la rubrique « Activités et centres d'intérêt », qui doit être obligatoirement complétée pour une candidature à Sciences Po Bordeaux. Au-delà des résultats scolaires, Sciences Po Bordeaux souhaite également attirer des candidats aux parcours extra-scolaires diversifiés.

S'il n'est pas souhaitable, voire nécessaire, d'inventer des expériences ou des passions à des fins de remplissage du dossier Parcoursup, il est indispensable que les candidats puissent indiquer les acquis de ces activités, aussi bien en termes personnels qu'à des fins de construction du projet professionnel.

3. CONSTRUCTION DU PROJET PERSONNEL/PROFESSIONNEL

Le dossier de candidature devra démontrer l'attrait du candidat pour Sciences Po Bordeaux. Le projet de formation motivé, limité en caractères, devra obligatoirement être personnalisé pour démontrer que le candidat a une connaissance assurée de l'IEP qu'il souhaite intégrer.

L'épreuve orale d'admission, non mise en œuvre lors de la session 2020, permettra également aux candidats d'exprimer leur motivation. D'une durée de 20 minutes, elle doit leur permettre de présenter un projet professionnel. Ce projet ne doit pas nécessairement être définitivement arrêté, surtout au regard de l'âge des candidats, mais ces derniers doivent pouvoir mettre en avant leur appétence pour les disciplines

enseignées à Sciences Po Bordeaux et ébaucher les domaines professionnels visés. Le jury pourra s'appuyer sur un document d'accès rapide tiré au hasard par les candidats en début d'épreuve : le jury n'attend aucunement des connaissances académiques précises, mais bien une aisance orale dans l'expression et la présentation personnelle.

4. MAITRISE DE LA LANGUE DE LA FILIERE

Il est attendu des candidats une maîtrise quasi-parfaite de la langue de la filière. En effet, le cursus est construit en alternance, de telle sorte que la moitié de la scolarité s'effectue dans le pays partenaire. Les étudiants y suivent les mêmes enseignements que les étudiants natifs, et aucune adaptation ne sera mise en oeuvre.

Le niveau de langue est attesté par les notes obtenues et indiquées dans les bulletins, mais aussi grâce au projet de formation motivé et de la meilleure copie rédigés dans la langue de la filière. Il sera principalement testé lors de l'épreuve orale d'admission, puisqu'une partie de l'entretien pourra se faire dans la langue de la filière. Il est conseillé aux candidats de commencer l'apprentissage de la langue très en amont du lycée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de Première et de Terminale dans des matières définies (Histoire-Géographie, Français, Langues vivantes, Philosophie, Enseignement de spécialité de Terminale)	Coefficient appliqué par matière : Histoire-géographie : 18 % + LV1 : 18 % + LV2 : 18 % + Français notes de Première : 6 % + Philosophie : 13 % + Enseignement de spécialité : 13 %	Moyennes individuelles et de la classe figurant sur les bulletins de Première (3 trimestres) et de Terminale (2 premiers trimestres) : Français (3 trimestres de Première) + Histoire-Géographie (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale) + LV1 et LV2 (3 trimestres de Première et deux premiers trimestres de Terminale) + Enseignement de spécialité de Terminale (deux premiers trimestres de Terminale) + Philosophie (deux premiers trimestres de Terminale)	Essentiel
	Notes des épreuves anticipées de baccalauréat (Français écrit et oral et Travaux Personnels Encadrés - TPE)	Coefficient appliqué par matière : Français épreuves anticipées du baccalauréat : 6 % écrit et 6 % oral + TPE : 2 %	Notes des épreuves anticipées du baccalauréat : Français oral et écrit et Travaux Personnels Encadrés	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Etude du dossier scolaire : niveau académique du candidat	Notes des matières non utilisées pour la phase d'admissibilité et remarques des enseignants	Bulletins et relevés de notes disponibles sur la plateforme + fiche avenir	Essentiel
	Etude du dossier scolaire : compétences rédactionnelles	Niveau rédactionnel du candidat tel que démontré dans la rédaction du dossier Parcoursup	Meilleure copie + rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Essentiel
	Etude du dossier scolaire : niveau dans la langue de la filière	Niveau du candidat dans la langue de la filière	Meilleure copie + projet de formation motivé + bulletins +	Essentiel

			fiche avenir	
Savoir-être	Critères non académiques, par nature transversaux, liés au candidat, à son autonomie, à son implication et aux savoir-être dont il a pu témoigner dans le cadre scolaire ou péri-scolaire.	Autonomie + capacité d'argumentation + capacité de conviction + implication	Ensemble du dossier scolaire	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Etude du dossier scolaire : motivation et cohérence du projet	Connaissance fine de la formation dispensée à Sciences Po Bordeaux et appétence certaine pour les matières enseignées + projet professionnel construit, sans nécessairement être précisément délimité	Projet de formation motivé + rubrique "Activités et centres d'intérêt". Le projet de formation motivé doit être personnalisé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etude du dossier scolaire : activités extra-scolaires	Expérience d'encadrement ou d'animation + engagement citoyen/bénévole dans une association/autre cadre (délégué de classe...) + expériences professionnelles/stages + pratiques sportives et culturelles	Rubrique "Activités et centres d'intérêt" : elle doit obligatoirement être complétée pour la candidature à Sciences Po Bordeaux.	Essentiel

Signature :

Yves DÉLOYE,
Président de l'établissement Sciences Po Bordeaux -
Institut d'études politiques